

ALPHABÉTISATION TROIS-RIVIÈRES

=====

Bulletin bimestriel d'information des groupes populaires d'alphabétisation de Trois-Rivières :
Le Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac, Ebyôn et
le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP)

=====

Juillet - Août 2003 - Contenu du numéro

LA SIGNATURE DU LIVRE D'OR

par François ROY, chef des relations publiques à la Ville de Trois-Rivières

ACCROÎTRE L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES : LA NÉCESSITÉ D'UNE ACTION PANCANADIENNE.

Rapport du Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées, de la Chambre des Communes.

LA SIGNATURE DU LIVRE D'OR

Je travaille dans un hôtel de ville où les visiteurs signent le livre d'or. Depuis bientôt vingt ans, cent réceptions par année attirent environ vingt invités chacune. Cela fait quarante mille signatures, si je calcule bien.

Dans le livre d'or, j'ai donc vu s'aligner quarante mille signatures et je pourrais trouver ça banal, niais, insignifiant. Et pourtant non. Chaque fois, je trouve ça beau et signifiant. Parfois même émouvant.

C'est parce que, les gens qui signent, je sais d'où ils viennent ! Même les riches, même les puissants. Historiquement, ils viennent tous de la même misère et de la même ignorance. Un exemple : dans les registres paroissiaux de Trois-Rivières, en 1820, seulement neuf pour cent de signatures ! Un peuple analphabète à 91 %, c'est énorme ! Et 1820, c'était avant hier. C'était l'époque où quelques notables très préoccupés par le problème mettaient sur pied des petites «Sociétés d'éducation», pour la création d'écoles. Parmi eux l'abbé Cooke, futur évêque, et Son Honneur le juge Vallières de Saint-Réal.

Lutter contre la pauvreté, c'est aussi lutter pour que les personnes peu scolarisées participent davantage au développement de la société

Aujourd'hui, avec le ministère de l'Éducation, on peut penser que le problème est réglé. Pas vraiment. On trouve encore chez nous des analphabètes et, heureusement, du monde pour s'en occuper. Quand ils sauront écrire, le maire les recevra à l'hôtel de ville et ils pourront signer le livre d'or.

Ce sera beau, signifiant et peut-être même émouvant.

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

ACCROÎTRE L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES : LA NÉCESSITÉ D'UNE ACTION PANCANADIENNE.

Le 12 juin 2003, le Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées, comité parlementaire relevant de la Chambre des Communes, déposait le rapport Accroître l'alphabétisation des adultes : la nécessité d'une action pancanadienne. Ce rapport constituait la première étude générale sur l'alphabétisation des adultes entreprise par un comité parlementaire fédéral et coïncidait avec le début de la Décennie des Nations-Unies pour l'alphabétisation (2003 à 2012). Il aidera à définir la contribution fédérale à l'établissement d'un système pancanadien d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles en lecture, en écriture et en calcul.

Le Comité s'est dit très préoccupé par le fait que plus de 40 % des Canadiens en âge de travailler ne possédaient pas les capacités fondamentales de lecture et d'écriture nécessaires pour avoir une vie productive et participer réellement au marché de l'emploi en constante évolution. D'autant plus que ce taux élevé d'analphabétisme entraîne des coûts économiques et sociaux considérables qui ne feront qu'augmenter dans les années à venir si le problème n'est pas réglé.

D'ailleurs, pour le Comité l'alphabétisation a une influence fondamentale sur tous les aspects de la vie, notamment la famille, la santé, la démocratie, le travail et la collectivité. « L'alphabétisation permet à tous les citoyens de réaliser leur plein potentiel en tant qu'individus et en tant que citoyens ».

Pour Judi Longfield, députée et présidente du comité, « ...le temps est venu que le gouvernement fédéral travaille en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et investisse les sommes nécessaires pour accroître sensiblement l'alphabétisation à l'échelle du pays ». Sinon, le Canada perdra une belle occasion d'améliorer le bien-être économique et social de

Lutter contre la pauvreté, c'est aussi lutter pour que les personnes peu scolarisées participent davantage au développement de la société

milliers de personnes qui veulent participer plus pleinement à la société canadienne mais n'ont pas les compétences de base nécessaires pour le faire. De plus, les Canadiens devront renoncer aux retombées économiques dont ils auraient pu profiter autrement.

Accroître l'alphabétisation des adultes : la nécessité d'une action pancanadienne contient 21 recommandations, dont :

- Une rencontre entre le ministre de Développement des ressources humaines Canada et les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et du marché du travail afin de conclure un accord pancanadien sur l'alphabétisation et l'acquisition de capacités en calcul.
- La mise en place d'une politique sur l'alphabétisation à la grandeur du gouvernement pour voir à ce que les politiques et les programmes fédéraux actuels et à venir favorisent l'atteinte des objectifs en alphabétisation.
- Une participation accrue des bibliothèques publiques à la promotion et au développement de l'alphabétisation dans les collectivités.
- L'élaboration d'une stratégie d'alphabétisation des Autochtones.
- L'élargissement du mandat et des ressources du Secrétariat national à l'alphabétisation.
- L'octroi d'une aide à la lutte contre l'illettrisme aux familles et aux collectivités, aux personnes handicapées, aux décrocheurs, aux immigrants, aux réfugiés, ainsi qu'aux détenus.
- La prestation d'un soutien pour répondre aux besoins des personnes faiblement alphabétisées sur le marché du travail canadien.
- L'amélioration de l'accès aux programmes d'alphabétisation.

Fait intéressant, le rapport se termine ainsi :

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport au plus tard cent cinquante (150) jours suivant sa présentation. Respectueusement soumis, la présidente, Judi Longfield, députée.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce rapport à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca/InfoComDoc/37/2/HUMA/Studies/Reports/humarp03-f.htm>

Lutter contre la pauvreté, c'est aussi lutter pour que les personnes peu scolarisées participent davantage au développement de la société

BON ÉTÉ À TOUS



Les groupes populaires d'alphabétisation de Trois-Rivières

Le Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac

490, Grande-Allée, Pointe-du-Lac (Québec) G0X 1N0
tél : (819) 377-3309 fax : (819) 377-3052

COMSEP 749, rue St-Maurice, Trois-Rivières (Québec) G9A 3P5

tél : (819) 378-6963 fax : (819) 378-0628 @ : comsep@tr.cgocable.ca
Visitez leur site Internet : <http://www.comsep.qc.ca>

Ebyôn 89, rue Saint-Irénée, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7C3

tél : (819) 373-7653 fax : (819) 691-2866 @ : ebyon@infoteck.qc.ca

Nous remercions la Base de données en alphabétisation des adultes qui héberge ALPHABÉTISATION TROIS-RIVIÈRES www.nald.ca/newslet/french/alpha_tr/archive.htm, ainsi que le Centre de Santé Cloutier-du Rivage qui en assure l'impression et le CLSC Les Forges qui fournit les enveloppes pour son envoi.

BON ÉTÉ À TOUS



Lutter contre la pauvreté, c'est aussi lutter pour que les personnes peu scolarisées participent davantage au développement de la société